

**Question avec demande de réponse orale O-000016/2017
au Conseil**

Article 128 du règlement

Roberta Metsola, Pál Csáky

au nom du groupe PPE

Birgit Sippel, Soraya Post, Tanja Fajon, Sylvie Guillaume, Claude Moraes, Monika Flašíková Beňová, Ana Gomes, Cécile Kashetu Kyenge, Dietmar Köster, Marju Lauristin, Juan Fernando López Aguilar, Péter Niedermüller, Christine Revault D'Allonnes Bonnefoy, Elly Schlein

au nom du groupe S&D

Cecilia Wikström, Nathalie Griesbeck

au nom du groupe ALDE

Benedek Jávor, Bodil Valero, Ulrike Lunacek, Barbara Lochbihler, Terry Reintke, Davor Škrlec, Bronis Ropė, Igor Šoltés, Eva Joly, Karima Delli, Ernest Urtasun, Rebecca Harms

au nom du groupe Verts/ALE

Cornelia Ernst, Malin Björk, Barbara Spinelli, Martina Anderson, Marina Albiol Guzmán, Merja Kyllönen, Dimitrios Papadimoulis, Eleonora Forenza

au nom du groupe GUE/NGL

Objet: Journée internationale des Roms

Dans sa résolution du 15 avril 2015 sur la Journée internationale des Roms – antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale, le Parlement européen a adopté une position forte sur le sujet en se disant fortement préoccupé par la montée de l'antitsiganisme en Europe et en soulignant qu'il est fondamental de lutter contre l'antitsiganisme à tous les niveaux et par tous les moyens. Le Parlement a fait observer que la reconnaissance de l'holocauste des Roms durant la Seconde Guerre mondiale et l'instauration d'une journée européenne spécifique de commémoration constitueraient une étape symbolique importante dans la lutte contre l'antitsiganisme et contribueraient à une meilleure connaissance de l'histoire des Roms en Europe, et a invité les États membres à suivre son exemple.

1. Comment le Conseil veille-t-il à ce que la lutte contre l'antitsiganisme soit au cœur des différentes politiques de l'Union axées sur l'intégration des Roms? Comment le Conseil surveille-t-il et évalue-t-il le respect, par les politiques de l'Union européenne et les politiques nationales, des valeurs fondamentales de l'Union, en particulier sous l'angle des droits des minorités et de la non-discrimination?
2. Le Conseil peut-il rendre compte des progrès accomplis jusque-là et fournir de nouvelles recommandations pour atteindre les objectifs énoncés dans la communication de la Commission sur un cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 (COM(2011)0173)? Depuis l'adoption de cette résolution par le Parlement, quelles mesures ont été prises pour améliorer l'intégration des Roms et lutter efficacement contre l'antitsiganisme, y compris l'antitsiganisme institutionnalisé?
3. Quelles autres mesures ont été prises au Conseil pour promouvoir et décider l'instauration de la Journée européenne de commémoration de l'holocauste des Roms?

Dépôt: 8.3.2017

Transmission: 9.3.2017

Echéance: 30.3.2017